

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Baude, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50. Chaque insertion suivante 0.125

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

VENDREDI, 22 JUILLET 1870.

La nouvelle qu'une amnistie allait être accordée à Riel et que peut-être, en conséquence de la prompte et complète soumission de la population de la Rivière-Rouge, l'expédition militaire serait rappelée, parait avoir produit à Toronto une vive émotion.

Nous ne perdons pas de temps à signaler ce qu'il y a de blâmable dans l'agitation populaire dont la capitale de la Province voisine est le théâtre.

Ontario comptait régner sans partage au Nord-Ouest. Elle faisait de ce territoire son affaire propre.

Les choses n'ont pas tourné ainsi que nos ambitieux voisins l'espéraient. La proie qu'ils croyaient tenir leur a échappé.

Ontario, qui n'a rien fait pour le Nord-Ouest que chercher à l'absorber, a donc mauvaise grâce à se plaindre du cours des événements.

doit être trop rompue aux usages des peuples libres pour s'étonner de ce qui se passe. Notre gouvernement n'a pas de choix à faire; il ne peut, au Nord-Ouest comme ailleurs, que se plier aux circonstances, que se soumettre aux arrêts de l'opinion publique.

Si vraiment la population du Nord-Ouest, qui a montré dans tous ces événements un esprit de conduite si remarquable, souhaite la présence de Sir John Young, pour mettre fin à l'état révolutionnaire où elle se trouve, nous ne voyons aucune raison de se refuser à satisfaire un désir si légitime.

Information.

Nous lisons dans le Herald: Nous sommes autorisés à dire que l'assertion de la Gazette d'hier matin, faite sous forme de rumeur, à savoir que les relations politiques qui ont si longtemps existé entre MM. Dorion et Holton, sont brisées, est dénuée de tout fondement.

Les Généraux Français.

Le général Cluseret, réfugié français, adresse au Sun de New-York, une lettre qui, à côté de regrettables écarts de plume, contient quelques renseignements assez curieux sur les principaux généraux français.

Monsieur, — Dans votre numéro d'hier, je remarque une omission importante. Vous oubliez vingt bataillons de tirailleurs dans l'armée française; ayant servi comme lieutenant en premier et comme capitaine dans ces bataillons, ainsi que dans la ligne et dans les zones d'éclaire, je puis comparer et dire que vous oubliez l'état de l'armée française.

Le général Vaillant, extrêmement vieux, sort de l'école polytechnique. Il a fait sa carrière dans le corps du génie. Plutôt un savant qu'un chef militaire, il n'a nulle valeur en ce moment.

Le général Randon, âgé d'environ 75 ans, n'a pas de passé militaire. Il a été longtemps gouverneur de l'Algérie et ministre de la guerre. C'est plutôt une capacité administrative qu'autre chose.

Le général Baraguay d'Hilliers est du même âge et personne ne pourrait dire de lui, non plus que de Randon, pourquoi il est maréchal de France. Lorsque j'étais à l'école militaire, il en était l'officier commandant, et se faisait remarquer par sa rudesse. Il a toujours été de même avec les troupes. A Palestro il a été d'une brutalité stupide et a causé la mort du colonel

Poltz d'Ivoy, du 3e zouaves, en lui ordonnant de livrer un assaut sans être soutenu par le canon.

Le général Forey, qui commandait au Mexique, est aujourd'hui paralysique. Le général Canrobert, qui était un excellent colonel de zouaves, et qui a dû son avancement au siège de Zatcha et à 2 décembre 1851, à Paris, perdit la confiance de l'armée dans ses commandements en chef en Crimée et en Italie. Il est tout vanité.

Le général MacMahon est un officier d'état-major. — Il s'est montré très brillamment à l'attaque de Malakoff, et il a sauvé l'armée à Magenta. L'armée française a une grande confiance en lui.

Le général Bazaine sort des rangs de l'armée. Il a été capitaine dans un bataillon trépané, le quatrième. C'est un homme d'action, et qui s'entend admirablement à diriger les troupes sur un champ de bataille. En Crimée, il a reçu des commandements importants et s'en est tiré avec succès. Au Mexique, tout le monde sait comment il s'est comporté.

Le général Lebois, ministre de la guerre, est, comme Vaillant, un ancien élève de l'école polytechnique; il a servi dans l'artillerie. Comme artillerie, il jouit d'un grand renom dans l'armée française; mais personne ne sait ce qu'il vaut comme commandant de troupes, ce qui est une spécialité que n'acquiert presque jamais les artilleries et les officiers du génie.

Le plus capable de tous est le général Cousin, appelé Montauban, comte de Palikou, qui commandait en Chine. C'est un ancien acteur, qui, en 1830, fut nommé lieutenant en second, à titre de récompense nationale. Il servit plus tard en Afrique, où je le rencontrai en 1855, brigadier général, commandant à Tlemcen. Entre à sa demande dans les bureaux arabes, j'ai eu de nombreuses occasions de le voir et de lui parler. C'est un homme distingué, homme de tête aussi bien qu'homme d'action. Il a été le premier à comprendre qu'un nouveau système de tactique devait être la conséquence du perfectionnement des armes. Il a dit que les guerres futures devaient être des guerres de position; et il avait raison.

Le général Trochu, qui était chef d'état-major en Crimée, est probablement le meilleur officier d'état-major qu'il y ait en France; mais comme c'est un orléaniste déclaré, je pense que Napoléon ne lui confiera jamais un commandement important.

Les autres généraux n'ont pas d'importance pour le moment, étant inconnus.

Le Maréchal MacMahon.

MacMahon, (Marie-Edme-Patrice-Maurice de), duc de Magenta, général français, sénateur, né à Sully (Saône et Loire), le 13 juillet, 1808, descend d'une ancienne famille catholique irlandaise qui s'attacha à la destinée des Stuarts.

Fils d'un pair de France qui fut un des amis personnels de Charles X, il fut reçu en 1825, à l'école militaire de Saint-Cyr, entra dans le corps d'état-major, fit ses premières armes durant l'expédition d'Alger, assista comme aide-de-camp du général Achard au siège d'Anvers et retourna en Afrique, où il se signala par plusieurs actions d'éclat, notamment, en 1837, à l'assaut de Constantine. Ayant passé dans l'infanterie, il commanda le 10e bataillon de chasseurs à pied et servit, comme lieutenant-colonel dans la légion étrangère; il fut nommé colonel le 24 avril 1845, général de brigade le 12 juin 1848, et administra en cette qualité la subdivision de Tlemcen. Il fut élevé, le 6 juillet 1852, au grade de général de division. Officier de la légion d'honneur dès novembre 1837, commandeur en juillet 1849, il fut promu grand officier le 10 août 1853.

Après avoir commandé la division de Constantine, il fut rappelé à Paris, en avril 1855, nommé, au mois d'août suivant, au commandement d'une division d'infanterie, dans le corps du maréchal Bosquet, en Crimée. Il fut chargé, lors de l'assaut donné, le 8 septembre 1854, à Sébastopol, du périlleux honneur d'enlever les ouvrages de Malakoff, qui étaient la clef de cette place. En quelques instants il réussit,

sortir sous un prétexte quelconque... Et, de plus, qu'il reste dehors tant que nous nous servirons de son chaussonnier...

—Oh!... fiez-vous à moi, répondit le directeur. Il sortit, et telle fut sa hâte, que, moins d'un quart d'heure plus tard, il reparait, agitant triomphalement un petit volume en 32.

—Une main tremblante, le jeune policier l'ouvrit à la page 235, et commença à compter.

Le 15e mot de la page était: JE; le 3e après, était le mot: LUI; le 8e ensuite: AT; le 25: DIT; le 2e: VORSE; le 16e: VOLONTRÉ...

Ainsi, avec ces six chiffres seulement, on trouvait un sens: "Je lui ai dit votre volonté..."

Les trois personnes qui assistaient à cette émouvante expérience ne purent s'empêcher d'applaudir.

—Bravo Lecoq!... dit le juge. —Je ne parierais plus cent sous pour Mai, pensa le greffier.

Mais Lecoq comptait toujours, et bientôt, d'une voix qui faisait trembler la vanité hennuse, il put donner la traduction du billet entier. Voici ce qu'on écrivait au prévenu: "Je lui ai dit votre volonté, elle se résigne. Notre sécurité est assurée, nous attendons vos ordres pour agir. Espoir! Courage!..."

XXXIII

Quelle déception, que ce laconique et obscur billet, après cette grande fièvre d'anxiété qui avait tenu oppressés et haletants les témoins de cette scène.

grâce à l'incroyable élan de ses troupes, à y pénétrer, résolu de s'y maintenir "mort ou vivant" et résista pendant plusieurs heures aux attaques désespérées des Russes, qui, laissés par son énergie opiniâtre, se résolurent enfin à la retraite.

En 1857, le général MacMahon commandait une division d'infanterie pendant l'expédition de Kabylie, où il se distingua en chassant les Kabyles de leurs postes les plus escarpés: il fut peu près, nommé commandant en chef des forces de terre et de mer en Algérie. Appelé dès le commencement de la nouvelle guerre d'Italie (23 avril 1859) au commandement du deuxième corps de l'armée des Alpes, il prit une part signalée à la victoire de Magenta (4 juin) et se vit nommé, sur le champ de bataille même duc de Magenta et maréchal de France.

Chargé de représenter la France au couronnement de Guillaume III, roi de Prusse, le maréchal MacMahon déploya une pompe extraordinaire (novembre 1861). A son retour il fut nommé au commandement du 3e corps d'armée, en remplacement du maréchal Canrobert (14 octobre 1862). Par décret du 1er septembre 1864, il a été nommé gouverneur général de l'Algérie. Il se rendit aussitôt à son poste, et sa première proclamation (19 septembre) exposa le programme des idées impériales qui allaient être mises en pratique.

Le duc de Magenta avait un frère plus jeune, M. Joseph MacMahon, qui, parvenu au grade de capitaine, quitta le service en 1830, et fut élu membre du conseil général de Saône-et-Loire. — Il est mort en juillet 1865.

La France.

Vous dont l'œil fixait la chimère, S'emplit d'éclairs, lorsque parfois Le nom sacré de votre mère Est insulé par quelques rois: Quand l'insulte, clamant immonde, Chez les peuples du Nouveau Monde, Fait retentir d'un long hurra, Le foyer de la République, Tournez les yeux vers l'Atlantique, Et votre mère apparaîtra!

Votre mère, on l'appelle sainte, Chez les vaincus de l'étranger, Ce n'est pas à moi, volé et éteint, A la débouler, à la venger. Mais c'est à nous, passants de l'ombre, A la chanter dans le jour sombre, La grande étoile de l'azur, A nos ébahis, foule étonnée, L'ombre immense de la patrie-Grandit lentement sur le mur!

Oh! c'est la France, heureux mirage! La douce France du Seigneur; La grande France du courage! La vieille France de l'honneur! C'est la France illustre et charmante, La terre nourrice éternelle, Dont les deux seins versent l'amour. La gloire y dort bien des toiles! O nid d'aiglon et de colombe, Qui gazouille sur un tambour!

Oh! c'est la France vénérée! C'est la mère aux baisers si doux! C'est la terre heureuse et sacrée, Qu'il ne faut toucher qu'à genoux! C'est le peuple aux élan suprêmes, A lui laurier et diadème! C'est le grand peuple triomphant! Lève qui chante au bruit des guerres, Mêlant aux géantes colères Le rire joyeux de l'enfant!

Nas tu pas, France, ô ma mère, Sculptée de ton ciseau vainqueur, Là haut dans l'Olympe d'Homère Le vieil habit de l'Empereur? Oh! quels beaux jours et quelles fêtes, Que tes soleils et tes tempêtes!

—"Quel malheur! prononga le directeur avec une nuance d'ironie, quel dommage que tant de peines et une si surprenante pénétration soient perdus!"

Lecoq dut la confiance semblait inaltérable le regarda d'un air goguenard. —Vraiment!... dit-il, M. le directeur trouve que j'ai perdu mon temps... Le mot n'est pas mon avis. Ce petit papier me semble établir assez victorieusement que si quelque'un est abusé quant à l'identité du prévenu, ce n'est pas moi.

—Soit!... M. Gervol et moi avons été trompés par la vraisemblance. Nul n'est infallible. En êtes-vous plus avancés?... —Mais oui, monsieur. Comme à cette heure on sait bien qu'il n'est pas le prévenu, au lieu de me plaisanter et de me gêner, on m'aidera peut-être à découvrir qui il est.

Le ton du jeune policier, son allusion à la mauvaise volonté qu'il avait rencontrée, blesèrent le directeur. Mais précisément parce qu'il sentait le sang lui monter aux oreilles, il résolut de briser cette discussion avec un inférior.

—Vous avez raison, dit-il durement. Ce Mai doit être quelque grand et illustre personnage. Seulement, cher monsieur Lecoq, car il y a un seul, faites-moi le plaisir de m'expliquer comment ce personnage si important a pu disparaître sans que la police en ait été avisée?... Un homme considérable, tel que vous le supposez, a d'ordinaire une famille, des parents, des amis, des protégés, des relations très-étendues; et de tout ce monde, personne n'aurait élevé la voix depuis plus de trois semaines que Mai est sous mes verroux!... Allons, allez, monsieur l'Agent, vous n'avez pas réfléchi à cela.

Le directeur venait de rencontrer la seule objection sérieuse qu'on pût opposer au système de la prévention

L'Europe alors suivait ton char. Et tu faisais après la guerre Coudoyer les dieux de la terre Aux grands balafres de César!

O France, un peuple enfant te brave; Nous sourions, nous qui t'aimons. La France est grande, même esclave! Quand elle songe, nous semons! Va! les fils valent bien les pères! Ils ont aussi leurs temps prospères, Tu leur dois leur pilier d'airain! Demain s'appelle l'Espérance. Un jour nous mènerons, ô France! Tes coursiers boire aux flots du Rhin!

PIERRE CAUWERT.

Québec-Est.

Monsieur le Rédacteur, Le Journal de Québec, le Chronicle et le Canadian annoncent à leurs lecteurs que l'officier rapporteur de Québec-Est, a envoyé à Ottawa son rapport concernant le triomphe de M. Tourangeau et "la protestation de M. Valin."

Ces gens se consolent avec le projet de M. Canal Valin et semblent croire que ce projet aura un grand effet sur l'opinion publique. Qu'avait-on besoin de protester ainsi? En pareil cas, ce que la loi vous demande, c'est une simple pétition d'élection adressée aux Communes dans les quatorze jours de l'ouverture de la session, — avec un cautionnement. Votre protestation actuelle n'est que de la biague pour en imposer à vos dupes.

Le résultat d'une contestation de l'élection n'aura pas lieu dans ce Parlement. Ceux qui connaissent la procédure à suivre en un tel cas peuvent l'affirmer sans crainte; mais ce qu'il est facile de prédire, c'est que dans une contestation de son élection, M. Tourangeau aura le droit de prouver tout d'abord la corruption pratiquée directement par M. Valin, et ce dernier sera, en même temps, que condamné à payer des frais énormes, déclarés indignes de siéger dans les Communes. Ceux qui l'ont poussé à se présenter devraient au moins avoir la charité de lui épargner cette dernière fustigation.

Que diable! quand on a rempli sa bourse et fait l'orgie avec l'argent d'un malin, comme M. Canal, — quinze jours durant — c'est bien le moins que l'on se prive de la jouissance de le faire marquer au front d'un fer rouge.

Dans cette élection, je crois que jamais Québec n'aurait vu pareille corruption, pas même aux jours de 1857. M. Valin et ses agents avaient établi un véritable comptoir où le vote recevait son prix, qui variait selon la valeur du personnage. Les hommes des bons principes, les démocrates purs ont donné un bel exemple.

Il est de plus connu d'un grand nombre de personnes que, non content de la corruption, M. Canal Valin avait, par ses agents, fait organiser de redoutables bandes, armées jusqu'aux dents, qui commencent la bataille et veulent s'emparer de la place publique. Ils en furent pour leurs frais, car si ces gens avaient les mains pleines de l'argent de M. Canal Valin, ils manquaient de cœur.

Il est évident que la leçon donnée en cette circonstance est tout au profit de la morale publique et des intérêts de Québec. Ce triomphe devra, de plus, donner à penser à certain individu, entre autres à Francis Emment, que lors de la prochaine élection du comté de Québec, il n'aura qu'à bien se tenir pour conserver sa tête de fer blanc et sa barbe teinte.

Il y a longtemps que sa semence est faite dans ce comté, gare à la moisson.

Choses et autres

—Un mot du docteur Cabarrus. —En 1870, à Paris, il faut être son domestique pour être son maître.

—M. Clément Caraguel a commis un joli mot à propos d'une pétition, demandant l'hérédité pour la noblesse de fraîche date: "M. de... à t'il dit, me fait l'effet d'un"

Mais Lecoq l'avait aperçue bien avant lui, et elle ne cessait de le préoccuper, et il s'était mis l'esprit à la torture sans y trouver une réponse satisfaisante.

Sans doute il allait s'emporter, comme toujours quand on se sent touché à un défaut de cuirasse, mais M. Segmuller intervint. —Toutes ses récriminations, dit-il de sa voix calme, ne nous ferons point faire un pas. Il se trait plus sage de concerter le moyen de tirer parti de la situation.

Rappelé ainsi à la situation présente, le jeune policier sourit; toutes ses rancunes s'évanouirent. —Le moyen est tout trouvé, fit-il. —Oh!... —Et je le crois infallible, monsieur, en raison de sa simplicité. Il consiste tout uniment à substituer une prose à celle de l'auteur de ce billet. Quel de moins difficile, maintenant que j'ai la clef de la correspondance!... J'en serai quitte pour acheter un exemplaire des chansons de Beranger. Mai croyant s'adresser à son complice répondra en toute sincérité...

Pardon!... interrompit le lecteur, comment vous répondra-t-il? —Ah!... vous m'en demandez trop, monsieur. Je sais de quelle façon on lui fait tenir ses lettres, c'est déjà bien joli... Pour le reste, j'observerai, je chercherai, je verrai... Goguet ne dissimula pas une grimace approbative. S'il eût eu dix francs à exposer, il les eût pariés dans le jeu de Lecoq.

Pour commencer, poursuivit le jeune policier, je vais remplacer ce message par un autre de ma façon... Demain, à l'heure de la soupe, si le prévenu fait entendre son signal en musique, le père Absinthie lui lancera la chose par la fenêtre, pendant que moi, de mon observatoire, je guetterai l'effet.

Il était si ravi de sa conception, qu'il se permit de sonner, et quand l'huissier se présenta,

homme qui chercherait à bâtir une vieille maison!"

—Deux gentlemen-titis ramassaient des bouts de cigares sur le boulevard du Temple. —Viendras tu ce soir au théâtre? demanda l'un d'eux d'un ton négligent. —Heu! j'ai une chemise d'un mois. —T'es bête! faut la brosser!

—Niedermeyer était un jour dans les coulisses de l'Opéra. Un ténor, qui croyait avoir à se plaindre de lui, s'écria: —Les compositeurs sont tous des imbéciles, tous sans exception. —Les chanteurs, répliqua en souriant l'auteur de la Frende, ont presque tous beaucoup d'esprit.

—On répétait une ouverture à l'Opéra. M. Heugel, qui assistait à la répétition, fit observer à l'auteur que l'orchestration était peut-être trop bruyante, défaut assez général chez les jeunes compositeurs qui recherchent l'effet avant tout.

—Comment! s'écria le directeur, j'ai un orchestre qui me coûte quatre vingt mille francs, un violon qui me prend trois mille francs à lui seul, je veux qu'on les entende tous!

—Entendu, sur le pont de la Concorde, le soir du jour où le Corps législatif avait discuté les affaires de l'Algérie. —Vous qui avez habité l'Algérie, vous dites donc que le sol y est d'une fertilité... —Incrovable!... Il y a des endroits où vous semez des boutons de culotte qu'il y poussent des pantalons!

—Maman! maman! achète-moi des fleches! —Mon Dieu! mon ami, dit la tendre mère au papa moins doux; empêche donc cet enfant de me tourmenter ainsi avec ses maudites fleches. Je ne veux pas lui en donner; il les lancera dans l'œil de son prochain. —Mais depuis cinq jours il me rompt la tête avec ses fleches; j'en tomberais malade.

—Comment, Popaul, tu rendrais malade ta petite maman qui t'aime tant, qui te soigne si bien? Tu ne l'aimes donc pas, ta pauvre maman? —Oh! si! je l'aime bien, ma petite maman, et je ne veux pas qu'elle soit malade. —(A la tour à papa). Papa! achète moi des fleches!

—Les anecdotes militaires sont de saison. En voici une un peu saïée: Le général Morris commandait la cavalerie au siège de Rome. Malheureusement pour ce brave militaire, la cavalerie n'avait aucune occasion de se couvrir de gloire. Les dragons romains l'évitait avec un soin prudent, restant en sûreté derrière leurs murailles. La cavalerie était employée à ravitailler le camp et à y conduire les provisions destinées à Rome. Cependant le général Morris avait ordonné au général de cette inaction forcée de ses cavaliers, et il lui disait:

—Eh bien, général, quand donc montrerez-vous votre cavalerie? —Poussé à bout par cette ironie, un beau jour le général fit venir un vieux chef d'escadron de dragons, et il lui donna un ordre écrit, le chargeant de l'écouter à l'instant même.

Il s'agissait de prendre un escadron, de le conduire par tel chemin jusqu'à une très petite distance de la porte Saint-P. Là, les hommes devaient les dragons romains. Les hommes devaient tout mettre pied à terre, — laissant seulement un cavalier pour tenir cinq chevaux, — s'avancer de front à dix pas de la porte Saint-Pancrace; faire demi-tour, de manière à tourner le dos à la porte; défaire leurs bretelles et prendre la pose que, dans les casernes, on appelle la pose du cavalier au repos.

Le chef d'escadron eut un mot superbe, et fit une question qu'il est impossible de traduire. Il fit monter ses hommes à cheval et les conduisit à la porte Saint-Pancrace.

Là, les dragons exécutèrent fidèlement l'ordre écrit du général Morris, ils restèrent longtemps dans l'attitude prescrite. Les dragons romains

il lui remit une pièce de dix sous en le priant de courir lui chercher un cahier de papier pelure d'ouïgon.

—Avec des pélerins si rusés et si défiant, on ne doit négliger aucune précaution. —Quand il fut en possession du papier, lequel était en vérité, tout semblable à celui du billet, il s'assit à la table du greffier et s'armant du volume de Beranger il se mit à composer sa fautive missive, en copiant autant que possible la forme des chiffres du mystérieux correspondant.

Cette besogne ne lui prit pas dix minutes. Craignant de commettre quelque bêtise, il avait reproduit les termes véritables, se bornant à en altérer absolument le sens.

Voici ce qu'il écrivait: "Je lui ai dit votre volonté; elle ne se résigne pas. Notre sécurité est menacée. Nous attendons vos ordres." "Je tremble." Cela fait il roula le papier comme l'autre, et le remit dans la mie de pain, en disant: —Demain nous saurons quelque chose.

Demain... les vingt-quatre heures qui séparaient le jeune policier de l'instant décisif, lui apparaissaient comme un siècle à traverser. A quels expédients se vouer, pour hâter le jour tant désiré!... Il expliqua clairement et minutieusement au père Absinthie ce qu'il aurait à faire, et sûr d'avoir été compris, certain qu'il serait obéi, il regagna sa souper.

La soirée lui parut bien longue, et la nuit plus interminable, car il lui fut impossible de clore la paupière.

Quand le jour se leva, il constata que son prisonnier était éveillé et assis sur le pied de son lit. Bientôt il sauta à terre et arpena sa cellule d'un pas saccadé, il était fort agité, contre son ordinaire, il gestonna et par intervalles laissait échapper quelques paroles, toujours les mêmes. (A continuer.)

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 22 JUILLET 1870.

MARTIAL DE SARMEUSE

PAR

ÉMILE GABORIAU.

(Suite.)

—Pourquoi donc!... fit le souriant greffier, il n'est pas d'écriture de convention qu'en ne déchiffre avec un peu d'habitude et de patience. Il y a des gens dont c'est le métier...

—Parfaitement exact! approuva Lecoq. Et moi-même, autrefois, j'étais d'une assez jolie force à cet exercice.

—Quoi! demanda le juge, vous espérez trouver la clé de ce billet! —Avec du temps, oui, monsieur.

Il allait glisser le papier dans son gousset, mais M. Segmuller le pria de l'examiner et d'essayer au moins de se rendre compte de la difficulté du travail.

—Oh!... ce n'est guère la peine, dit-il. Ce n'est pas en ce moment qu'on peut juger. Il fit ce qu'on lui demandait, et fit bien, car son visage s'éclaira presque aussitôt, et il se frotta le front en criant: —J'ai trouvé!

Une même exclamation de surprise, et peut-être aussi d'inédulité, échappa au juge, au directeur et à Goguet.

Les correspondants conviennent tout d'abord de se servir d'un livre quelconque, et ils s'en procurent chacun un exemplaire de la même édition.

Que fait alors celui qui veut donner de ses nouvelles? Il ouvre le livre au hasard et commence par écrire le numéro de la page.

Il n'a plus ensuite qu'à chercher dans cette page des mots qui traduisent sa pensée. Si le premier mot qu'il utilise est le vingtième de la page, il écrit le chiffre 20, et il recommence à compter un, deux, trois, jusqu'à ce qu'il trouve un mot qui lui convienne. Si ce mot arrive le sixième, il écrit le chiffre 6, et il continue jusqu'à ce qu'il ait ainsi traduit tout ce qu'il avait à dire.

Vous voyez maintenant ce qu'a à faire le correspondant qui reçoit un tel billet. Il cherche la page indiquée, et pour chaque chiffre il a un mot...

—Impossible d'être plus clair, approuva le juge. —Si ce billet que je tiens là, poursuivait Lecoq, avait été échangé entre deux personnes libres, essayer de le traduire serait folie. Ce système si simple est le seul qui déjoue les efforts de curiosité, parce qu'il n'est pas de pénétration capable de deviner le livre convenu.

Mais ici tel n'est pas le cas. Mai est prisonnier, et il n'a qu'un volume en sa possession: les chansons de Beranger. Allons chercher ce livre.

Positivement, le directeur était enthousiasmé.

—Je cours le quérir moi-même, interrompit-il. —Mais le jeune policier le retint d'un geste. —Et surtout, lui recommanda-t-il, prenez bien des précautions, monsieur, pour que Mai ne s'aperçoive pas qu'on a touché à ses chansons. S'il est rentré de la promenade, faites-le res-

ne bougèrent pas, ils ne furent pas tentés d'assailir un ennemi ainsi désarmé.

Le soir, lorsque le maréchal Oudinot répéta sa harleterie : —Ma foi, maréchal, répondit celui-ci, je l'ai montrée aujourd'hui aux Romains, et à visage découvert, encore ; mais les dragons romains se trouvent trop en sûreté derrière leurs murailles pour venir causer face à face avec nous.

Et de rire. — Depuis ce temps-là, on donna, dans l'armée expéditionnaire, un sens tout particulier à ces mots : montrer sa cavalerie.

—Dumant, l'aimable fantassin, contemplant de ses colonnes du boulevard et lit avec conviction l'affiche d'un bal public.

Il arrive à la dernière ligne qu'il scandait d'une voix émue : — Dix d'entrée, cinquante centimes pour les dames et un franc pour les cavaliers.

— Eh bien ! et les fantassins, s'écria le troupiar furieux, c'est donc des pékins !

FAITS DIVERS.

MARIAGE. — Mardi dernier, on a célébré à Sherbrooke, le mariage de l'hon. J. G. Robertson, trésorier de la Province de Québec, avec Mlle. Mary J. Woodward, fille aînée de A. G. Woodward.

MEURTRE DE ST. SYLVESTRE. — On n'a reçu aucune nouvelle de l'hisier O'Donohoe. Les officiers qui sont allés à St. Sylvestre pour arrêter le meurtrier sont sous le commandement du sergent Fitzpatrick, un de nos plus hostiles détectives.

POURVOYEURS. — Nous apprenons que MM. J. S. Butler et Cie, marchands-pâtisiers, bien connus de Québec, ont été nommés pourvoyeurs du 6ème Bataillon, durant leur séjour à St. Michel.

SUITES D'UN COUP DE POIGNARD. — Le matelot Hanlon, envoyé à l'Hôpital de la Marine, à la suite d'une lutte avec le second du Margarete, nommé Cotter, n'a éprouvé aucun soulagement d'aucun coup de poignard qu'il avait reçu. Cotter est maintenant en prison, avec plusieurs des principaux témoins.

BONNE NOUVELLE. — Les étrangers qui demandent brevets d'invention aux États-Unis, seront heureux d'apprendre que le gouvernement américain a réduit le droit d'invention de \$300 à \$50, le mettant par là à la portée des étrangers aussi bien que des américains.

COUR DE POLICE. — Marie Cloutier, amenée pour assaut et batterie sur la personne de Georgina Nicol, est condamnée à \$1 d'amende avec les frais ou 15 jours.

Joseph Rouleau est finalement envoyé à Montréal pour subir son procès le 24 septembre prochain, pour vol.

Une plainte est entrée contre trois volontaires, pour désertion.

COUR DE RECORDER. — Patrick Downey trouvant que la résidence de M. Pelletier avait trop de jalousies, s'est amusé à enlever quelques unes. La cour qui est loin d'être de son avis, le condamne à \$4 d'amende et les frais ou un mois.

William Cochran, fatigué, abruti par la chaleur et le gin et voulant prendre le frais, se couche sur le trottoir, un municipal le surprend dans cette intéressante position et le conduit au poste — \$2 et les frais ou 6 jours de prison.

Margaret Graham, en délicatesse avec l'équité, se voit renouée par deux agents qui lui demandent le but de sa promenade. Ne pouvant pas donner d'explication raisonnable de sa conduite, cette pauvre Margaret comparait devant la cour, qui la condamne à \$5 d'amende et les frais ou un mois de prison.

Mary Jane Smith est une belle fille de 25 printemps, sa position sociale l'oblige souvent à sortir la nuit et à avoir l'air de regarder les étoiles ; la cour voudrait lui faire changer ses habitudes et la condamne à \$5 d'amende ou un mois de prison.

Thomas Lillis est surpris, frappant à une porte à tour de bras, il prétend que les gens de la maison sont sourds. Mais la cour qui est certaine du contraire, le condamne à \$4 et les frais ou 15 jours.

John McKenna, un berceur, passe ses matinales à déner les passants, sur le marché de la Haute-Ville. (Renvoyé).

32 défendeurs payent leurs taxes au montant de \$484.80.

7 jugements sont rendus \$305.45.

35 exécutions sont lancées pour \$526.72.

Sommaires pour \$82.70.

PÉNIBLE ACCIDENT. — Nous apprenons qu'un triste accident est arrivé hier soir vers 10 heures à bord du vapeur Trois-Rivières. M. Charbonneau, second ingénieur, s'est fait saisir et couper entièrement le bras par le mécanisme du vapeur. (Mineur.)

IMPORTATIONS. — Il vient d'arriver au port de Montréal, une quantité considérable de pommes de terre et de navets de l'île du Prince Édouard. On dit merveille sur leur excellente qualité. (Pays.)

ACCIDENT. — Un terrible accident occasionné encore par l'explosion d'une arme à feu, mettait hier en émoi le village de "Mile End."

venait d'être frappée d'apoplexie, bientôt suivie de paralysie partielle. On se hâta de la transporter à sa résidence, où elle mourut le lendemain matin vers sept heures. Elle était âgée de cinquante deux ans et fut enterrée dans cette ville. Sa mort a causé un vif émoi et beaucoup de chagrin à tous ceux qui la connaissaient. Nos plus sincères condoléances à son époux éploré et si subitement éploré.

UNE FEMME FORTE. — Voici ce que nous écrit un de nos abonnés de Léopold (Indiana) : "L'histoire de ma femme est assez curieuse pour que je vous la raconte, et que vous en fassiez part à vos lecteurs. Catherine Rougevaux est née dans le Luxembourg en 1784. Elle a épousé, en 1835, en 1835, un jeune homme de 23 ans, avec lequel elle a émigré aux États-Unis en 1852. Depuis cette époque, elle a beaucoup travaillé, et aujourd'hui encore, à l'âge de 86 ans, elle laboure, elle bêche, elle bat à la grande, elle exécute en un mot tous les travaux de la ferme, son jeune mari étant trop caduc pour l'aider. Catherine se propose de faucher ses avoines cette année. Elle n'a pas d'enfant, mais elle espère toujours que la Providence lui en donnera, puisqu'elle a su lui conserver toute sa gaîté de 20 ans. Pour me taquiner, elle me répète jour et nuit qu'elle se remariera quand je serai parti..."

Vive madame Catherine !

IMPORTATIONS ARTISTIQUES. — Le célèbre acteur anglais Charles Mathews est en ce moment à Melbourne.

Un journal de la localité, l'Argus s'étonnait dernièrement de ce que le théâtre eût augmenté ses prix pour les représentations de Mathews. Celui-ci prend la peine de faire au rédacteur de l'Argus un petit cours d'arithmétique assez intéressant :

"Monsieur l'éditeur, causons un peu. Pourquoi ai-je risqué 25,000 fr. de frais de voyage ? Pourquoi ai-je perdu six mois en route ? La raison en est simple : c'est parce que j'espère gagner en une année plus d'argent ici que là-bas. Et qu'elle chance ai-je de gagner cet argent ? Ce n'est certainement pas en jouant moitié meilleur marché qu'à Haymarket, à Drury Lane et aux autres théâtres de Londres, où j'ai l'habitude de jouer et où les prix sont plus élevés qu'ici."

"Si vous vivez si loin de Londres, il faut vous résigner à subir les conséquences de cette éloignement et vous attendre à payer davantage les articles importés, et si vous engagez les gens à venir à cinq mille lieues de leur domicile, il ne faut pas leur offrir moins qu'ils ne gagnent chez eux."

"J'achète en Angleterre la boîte d'allumettes un penny ; ici je l'achète 3 pence ; une bouteille de cirage français coûte dix sous à Paris et 6 pence à Londres ; à Melbourne, elle coûte une demi-couronne. Or, je suis ainsi de tous les autres articles importés. En, je suis un article d'importation : pourquoi ne serais-je pas aussi bien traité qu'une boîte d'allumettes et une bouteille de cirage ?"

L'Argus n'a rien trouvé à répondre à de tels arguments.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE. — ÉTATS-UNIS.

Washington, 21 juillet. — Le Baron Gerolt, arrivé ce matin la nouvelle suivante : Le gouvernement français refuse d'exempter de la saisie les vaisseaux de l'Allemagne du Nord, excepté ceux qui sont en mer, ignorant la déclaration de guerre ; ceux-là seuls pourront entrer dans les ports français.

Le corps de M. Prévost-Paradol a été exposé hier dans son salon. Le corps sera transporté demain à New York dans le train de nuit, puis il retournera en France par le vapeur Lafayette. Le même navire qui l'avait amené en Amérique avec sa famille et ses domestiques.

New York, 21 juillet. — M. Berthemy, ministre français, a reçu le télégramme suivant, de l'hôtel Westminster, hier soir, de la part du ministre des affaires étrangères de France.

En réponse à votre demande d'information, considérant l'état de santé de M. Prévost-Paradol, l'importance des événements, restez aux États-Unis jusqu'à la nomination d'un nouvel ambassadeur qui sera faite immédiatement.

En conséquence M. Berthemy a retourné de suite à Washington.

NOUVELLES D'EUROPE. (Par le Câble.)

Paris, 20 juillet. — Madame Sars a chanté à l'opéra hier soir, elle a chanté la Marseillaise. On ne peut décrire l'enthousiasme qui a régné parmi les assistants. Toute l'auditoire s'est levée en masse, et a continué la chanson, qui s'est terminée par les cris de "Vive la France."

1500 cochers et 100 conducteurs d'omnibus ont rejoint l'armée, 200 Américains se sont aussi engagés comme volontaires.

Paris, 21 juillet. — Un des journaux de cette ville dit que la guerre entre la France et la Prusse est une intervention divine, afin de faire subir un échec au protestantisme.

Paris, 21 juillet. — Le Journal Officiel, fait l'annonce suivante : "L'Empereur a décidé que tous les sujets de la Prusse ou que tous les États alliés à la Prusse, peuvent rester en France aussi longtemps qu'ils resteront neutres. Le dogme de l'infaillibilité du Pape a été proclamé à Rome, lundi dernier au milieu de la foule immense qui attendait avec anxiété le résultat de ce dogme. Le dogme a été décrété par un vote de 535 contre 2. Toute opposition est interdite par ce dogme. Le Pape apparut et promulgua le nouveau dogme de Foi et de la cérémonie finit par le Te Deum."

Tous les domestiques de la maison Impériale ont mis chacun un mois de leur salaire dans le fond patriotique.

Le gouvernement dément l'invasion du territoire de la Bavière par les soldats français, et déclare que c'est une malicieuse tromperie des agents prussiens.

Le Journal Officiel nie l'accusation portée contre M. Ollivier par les journaux prussiens, parce qu'il avait dit que le Roi de Prusse avait insulté le ministre français, et en avait ensuite donné avis à l'Europe par une circulaire. M. Ollivier a fait simplement erreur en appelant note ce qui n'était qu'un télégramme.

Madrid, 21 juillet. — La presse Espagnole, en général, ridiculise la proclamation du dogme de l'infaillibilité.

porté l'armée turque à 300,000 hommes. Le gouvernement reste neutre.

Bruxelles, 21 juillet. — Un conseil des Ministres, tenu hier à Vienne, a été décidé que l'Autriche resterait neutre.

La politique ultérieure dépendra de celle du Czar.

Londres, 21 juillet. — La bataille qu'on disait avoir eu lieu hier, n'était simplement qu'un escarmouche entre les sentinelles.

La nouvelle que l'Angleterre a l'intention d'envoyer des troupes pour protéger la Belgique, est généralement démentie par le Daily News dit que cette rumeur est fautive.

Les frets pour la Méditerranée ne sont pris qu'au prix de guerre.

La nouvelle que l'Autriche a ordonné d'étendre ses manœuvres de campagne jusqu'en Hongrie, prouve la sincérité de sa neutralité.

L'armée française est concentrée dans le nord-ouest du royaume, formant un quadrilatère, composé des villes suivantes : Valenciennes, Thionville, Strasbourg et Mayence. Il est tout probable qu'on livrera le premier combat dans ce lieu. Une batterie de mitrailleuses sera attachée à chaque corps d'armée.

300 Hanoviens vont servir comme volontaires au service de la France.

La Turquie, offre un contingent de 200,000 soldats à la France moyennant qu'elle les paye. Le Pall Mall Gazette, repousse fortement l'esprit de parti qui agite les discussions parlementaires au sujet de la guerre. Les tacticiens affirment que le Kugelspritzen prussien, est aussi redoutable que les mitrailleuses françaises.

Le gouvernement anglais agit la question d'envoyer des troupes en Belgique, pour préserver la neutralité.

Le Times, ce matin, déplore la mort de Prévost-Paradol. Le même journal loue ses talents, ses dispositions naturelles, ses connaissances et ses sentiments.

Le gouvernement de l'Allemagne du Nord offre une récompense de £3 pour la première notification de la déclaration de guerre à tout vaisselier, actuellement en mer. L'argent sera pour le capitaine du bâtiment qui aura fait cette notification.

Dernières Nouvelles d'Europe. — Dépêches de 3 heures.

Paris, 21 juillet au soir. — L'Empereur est resté à St. Cloud toute la journée. Il viendra demain recevoir le Corps législatif aux Tuileries. Le président Schneider lui présentera une adresse.

La Liberté dit que le gouvernement dissoudra la Chambre s'il y a une trop forte opposition à l'ajournement.

Le même journal dit que les troupes prussiennes massées entre Trèves et Saarbrücken, se sont retirées entre Coblenz et Mayence.

La Chambre des Communes, Gladstone a dit que la Russie et l'Autriche avaient fait tous leurs efforts pour préserver le prix entre la France et la Prusse. Il ignore s'il existe un traité secret entre le Danemark et la France. Il est sûr de la neutralité de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

Paris, 21 juillet. — Des courriers sont partis aujourd'hui avec des dépêches pour Florence et Vienne.

On croit que l'Empereur a l'intention de demander des Passances de s'en tenir à leurs engagements et d'appuyer la France.

On dit que l'ordre pour la retraite des troupes françaises de Rome sera émané lundi.

Paris, 21 juillet. — La rumeur que la Russie va se joindre à la Prusse gagne du terrain d'heure en heure.

Berlin, 21 juillet. — Grande agitation créée par le bruit que la Prusse a déclaré la guerre à la France. Ce bruit ne se confirme pas.

Un bataillon français a franchi la frontière mardi, envoyé à la découverte. Après une escarmouche durant laquelle il y a eu quelques blessés, les prussiens ont fait 200 prisonniers. Les préparatifs de guerre se poursuivent. L'artillerie part pour la frontière.

Blé tranquille et moins ferme ; recettes 115,600 mts ; ventes 50,000 mts, à 1,54 et 1,60 pour No. 1 du printemps ; 1,55 à 1,58 pour le rouge de l'hiver et le jaune de l'Ouest.

Seigle calme. Blé d'Inde ferme ; recettes 129,000 mts, à 1,04 et 1,05 pour nouveau métré de l'Ouest.

Orges nominales. Avoine tranquille ; recettes 341,000 mts ; ventes 36,000 mts, à 63 et 65c pour l'Ouest en magasin.

Lard ferme, à 29,92 et 29,75 pour nouveau mess. Saindoux calme de 16j à 17 pour engin. Beurre ferme, de 14 à 27 pour l'Ohio, et 18 à 33c pour l'Etat.

Fromage tranquille, de 7 à 14c pour l'ordinaire au prime.

RAPPORT MARITIME. — ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC.

21 juillet. Barque J. M. Morales, McPhail, Picton, 8 juillet, pour Montréal, charbon.

Brick Ottawa, Doncon, Swansen, 30 mai, pour Montréal, charbon, ardoises, etc.

Schr. Gly, Dugal, Chatham, N. B., Curedau, balles.

ENTRÉS EN CHARGEMENT. 21 juillet. Caroline, 382, Hartlepool, J. Sharples, Cie, Sillery.

Brick Harmonie, Finglesang, Londres, Jax MacLaren & Cie.

Golette Carlos I, DeConcha, Oporto, Hunt, Brock & Cie.

ÉTOILE DU MATIN, Blouin, Pointe des Esquimaux, Blouin & LaChance.

PROVIDENCE, Fournier, Campbelltown, W & R Brodie.

ÉTAT COMPARATIF DES ARRIVAGES ET TONNAGE. — État comparatif des arrivages et tonnage d'outre-mer, dans ce port, en 1869 et 1870, jusqu'au 22 juillet.

1869-69 vais... 293,994 ton. 1870-592 " " 378,008 "

Plus 123 84,014 ton, plus cette année.

Nombre de steamers d'outre-mer arrivés ici jusqu'à la date de ce rapport, et jusqu'à la date correspondante de l'année dernière.

1869-31 vais... 41,919 ton. 1870-39 " " 52,319 "

Plus 8 10,400 ton, plus cette année.

ÉTAT COMPARATIF DES ARRIVAGES ET TONNAGE DES PROVINCES D'EN BAS JUSQU'À CE JOUR, ET JUSQU'À LA DATE CORRESPONDANTE DE L'ANNÉE DÉRIÈRE.

1869-28 vais... 3,690 ton. 1870-79 " " 11,274 "

Plus 42 7,584 plus cette année.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. — Québec, 22 juillet 1870.

Annances Nouvelles. A MONSIEUR W. E. BRUNET

LES soussignés vous prient de vouloir bien vous laisser porter candidat dans la prochaine élection d'un conseiller pour le quartier St. Roch, com-

missaires, vous rendrez d'importants services à ce quartier et contribuerez au bon gouvernement de la municipalité de notre ville.

Elle Martinne, P. F. Riéneau, Louis Dumas, J. E. Martineau, L. N. Héault, H. Simard, Louis Fontaine, Chas. Rochou, P. Simard, Noël Lapinay, G. Lamontagne, Félix Lapinay, H. A. Paré, Jean Lemelin, Nazaire Turcotte, P. V. Vallin, O. Simard, Louis Tessier, L. P. Houot, Étienne Allaire, H. Lortie, Clément Giguère, Octave Houot, Alfred Vézina, J. O. Grenier, William Davis, J. Anger, F. Sauvaque, P. Bonchard, Jos. Adam, G. Lemieux, J. P. Marvoite, Louis Liotte, Elz. Lavoie, Louis Fontaine & Cie, AU BUREAU DE LA VILLE, David Houot, J. A. Hossack, Prisque Houot, Chas. Vaillancourt, F. Houot, Honoré Giroux, James Brondard, Jos. Paré, Les Abdon Côté, Et un grand nombre d'autres.

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS Quartier Jacques-Cartier.

SOLLICITE comme je le suis à me laisser porter candidat par une partie des électeurs les plus influents du Quartier Jacques-Cartier, je ne puis faire autrement qu'accepter. Soyez persuadés, messieurs, que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour maintenir la confiance que vous avez en moi.

W. E. BRUNET. Québec, 22 juillet 1870

SOCIÉTÉ DE FERMETURE des Magasins de St. Roch de Québec.

NOUS, soussignés, Marchands de St. Roch, Québec, consentons à fermer nos établissements à 9 heures P. M. à dater du 27 juillet au 31 décembre prochain.

MM. Montminy & Brunet, MM. F. Simard, Irénée Fortin, F. Carrier & Cie, L. A. Côté, L. N. Héault, Elz. Lavoie, Narcisse Bonchard, H. Gagnou, & Cie, Benjamin Blumhart, Z. Paquet, G. Lavoie, Th. Hudon, Mme Veuve John Verner, Chouinard & Fecteau, P. X. Lepage, G. J. COLLIN, Secrétaire.

SALLE DE MUSIQUE. POUR 5 SOIRÉES SEULEMENT. LUNDI, 25 JUILLET 1870.

La Grande Troupe Burlesque de Londres. Ayant à sa tête la merveilleuse Artiste

Mlle. JENNIE WILMORE, Des Théâtres de Princess, du New Royalty, New Adelphi, Drury Lane, et des autres Théâtres Principaux d'Angleterre.

Mlle. MARION TAYLOR, La Reine de la Chanson Anglaise. Bouffe. Mlle. KATTIE O'NEIL, Mlle. NAITIE HICKS, Mlle. ANNIE BARF, Mlle. EMMA DEVOY

M. WYNDHAM CLARKE, Le nouveau Tenor Anglais, d'Exeter Hall et de Covent Garden, Londres.

M. W. H. EVERETT, M. J. T. HUNTLY, A. L. COOT, J. LANGLY, Avec le célèbre et spirituel Comédien

M. FELIX ROGERS, Du Théâtre de New Adelphi, Londres. Cet artiste, ainsi que Mlle. JENNIE WILMORE, a l'honneur de jouer devant Sa Majesté, le Prince de Galles et l'aristocratie anglaise.

L'Orchestre sera conduit par le SIGNOR OPERA, Pianiste de Sa Majesté Victor Emmanuel, Roi d'Italie.

PREMIERE REPRESENTATION. On commencera par la joyeuse farce

NAN, LE BON A RIEN. On finira par la pièce burlesque, PYGMALION.

ADMISSION. — Sièges Réservés, 50 cents ; Galerie, 37c ; Parterre, 25c. Billes à vendre chez Hollowell et Lavigne. On peut se procurer des billes chez M. Hollowell vis-à-vis le Bureau de Poste, où est le plan de la salle.

Les portes ouvrent à 7 1/2 heures. La représentation commence à 8 heures. Québec, 21 juillet 1870.

A VENDRE. 100 CAISSES de Claret, diverses marques. 10 Barils de do do do. 25 Barriques de Vin de Bourgogne. 5 do de Vin d'Oporto de Orléy & Crawl. 5 do de Sherry. 20 Barils de Sherry de L. P. Ingham. 50 do de Sherry, diverses marques. 75 Barils de Vin de Colli. 5 Barils de Sauterne. 5 Barils de Vin de Ginguembre. 12 Paniers de Champagne, diverses marques. 20 Barils d'Eau-de-Vie des Propriétaires. do do Chaloupin. do do Coran. 30 Caisnes d'Eau-de-Vie des Propriétaires. 15 do do Honnesse. 15 do do Chaloupin. 4 Barriques de Gin de DeKuyper. 5 do de Old Tom. 5 do de Whiskey. 5 Caisnes d'Élixir de Spa. do de Chartreuse. do de Sirop de Citron. A vendre chez GARANT & TRUDEL.

CERTIFICAT. J'ai fait l'analyse d'un VIN DE SICILE vendu au place du Vin de Sicile, par M. Garant et Trudel, et n'ai trouvé dans ce Vin aucune substance qui indique falsification. Ce Vin qui est très capiteux, convient parfaitement aux malades. J'ai examiné aussi un échantillon de VIN DE GRASSE que je recommande pour Vin de Messe, au place du Vin de Sicile, lorsque ce dernier est mal supporté par l'estomac. Ce certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel. F. A. H. LARUE, M. A. M. D. Québec, 21 juillet 1870.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de ISRAEL DUMAIS de Roberval, dans le District de Chicoutimi.

FAILLI AUVIN est par le présent donné que l'immeuble d'un certain emplacement au lotin de terre sit et situé dans le township de Roberval, faisant partie du lot numéro dix-neuf du premier rang, de forme triangulaire, lequel fait partie et consiste dans le tiers Nord-Ouest du terrain ci-après décrit savoir :

borné au front du premier rang joignant par le côté Nord-Ouest au chemin de front sud-est et au dit Lac St. Jean, et par le côté Sud-Est à Océan et Jeffrey Potvin, avec maison dessus construite, circonscrites et dépendances faisant partie de biens du failli, sera vendue sujette à la rente foncière annuelle et perpétuelle de huit piastres par année à Chicoutimi dans le bureau du SHÉRIF dans le District de Chicoutimi, le VINGT-SEPT SEPTEMBRE PROCHAIN, à DIX heures du matin.

L. N. HENAU, Syndic. Québec, 21 juillet 1870.—2m

EXCURSION A ST. MICHEL. DIMANCHE prochain le 24 du courant, si le temps le permet, le magnifique vapeur "EU-GENIE", Capt. Beaudou, laissera le quai Champlain à 1 heure pour St. Michel.

Les rafraichissements à bord seront servis par M. P. Carbonneau. Un excellent corps de musique jouera pendant le voyage. Prix du passage : 50c. Québec, 21 juillet 1870.

Retraite de Belmont pour les Ivrognes ASILE PRIVÉ. CETTE Institution, fondée en 1864, ayant reçu beaucoup de réparations, offre une asile des plus commodes pour les malades des deux sexes. La bâtisse est entourée de prairies, jardins et de promenades ombragées.

Sa situation est une des plus belles et des plus salubres, est à environ deux milles et demie de la Ville de Québec, sur le chemin St. Foy. Il n'y a rien à désirer de mieux sous le rapport de la solitude et du retraité.

Après place dans la Puissance ne peut rivaliser avec l'Asile Privé pour les points de vue, qui s'étendent dans le lointain. Applications pour l'admission des malades, et lettres de demandes adressées à GEO. WAKEMAN, Retraite de Belmont, Québec, P. Q.

Termes — \$6 à \$8, par semaines. Trois mois payés d'avance. Médecins de l'Asile — Dr. Rowand et Dr. Sewell. Québec, 21 juillet 1870.

AVIS. DIMANCHE dernier, entre 1 et 2 heures, une Pipe d'Ecume de Mer a été oubliée, à bord du vapeur traversier de Lévis. Quiqu'en l'aura trouvée, est prié de la remettre à ce bureau.

Une récompense libérale est promise. Québec, 20 juillet 1870.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDRÉ BILODEAU, Failli

J. E. soussigné, HENRY H. SEWELL, ait été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur faire réclamation devant moi d'ici à fin juillet.

H. H. SEWELL, No. 44, rue St. Paul. Québec, 20 juillet 1870.—2s

PÉLERINAGE A LA BONNE STE. ANNE. Pour le plus grand avantage des Pélerins, LE BATEAU A VAPEUR LE TIGRE, CAPT. L'HEUREUX,

Laissera le Quai du marché neuf, 1o. LUNDI après-midi, à 2 heures pour les Pélerins qui désirent se rendre la veille de la grande fête.

2o. MARDI matin, à 5 heures pour la messe du jour de la fête et reviendra à Québec dans l'après-midi.

3o. MERCREDI matin, à 6 heures pour la messe du 2ème jour de la fête, et reviendra à Québec l'après-midi.

On a construit cette année, à Ste. Anne, un Ponton, où les Pélerins débarqueront à pied sec, moyennant 10 cents seulement.

Prix pour le voyage, 50 cents. Québec, 20 juillet 1870.

Pélerinage à Ste. Anne du Nord. LE Vapeur "ST. GEORGES", CAPT. LAMON-TAGNE, laissera le quai St. André, MAHDI, le 26 du courant, à 5 heures A. M., et le quai Chabot, Lévis, à 5.30 heures A. M., pour arriver à Ste. Anne avant la messe.

En prenant cette route, les Pélerins auront l'avantage de voir le Sault Montmorency et les différentes paroisses qui bordent la Côte Nord. Une place de débarquement a été fait cette année, et on aura pas l'inconvénient de débarquer, soit en Chaloupes, soit en voitures, comme par le passé. Les Pélerins pour débarquer en sûreté ne paieront que la modique somme de dix cents, qui renfermera le prix de rembarquement.

Prix du passage, 50 cents. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 20 juillet 1870.

VOYAGE DE PLAISIR A ST. MICHEL. LE magnifique Vapeur "EXPRESS", CAPITAINE LEITCH, laissera le Quai Champlain si le temps le permet, DIMANCHE prochain, le 24 du courant, à 1 HEURE P. M., pour St. Michel, on les volontaires du 6e Bataillon sont compris. Le vapeur arrêtera au Quai du Gouvernement à Lévis en allant et en revenant. Les rafraichissements seront servis par M. T. Potvin. Prix du passage : 50c. Québec, 19 juillet 1870.

BOLS A LAIT! BOLS A LAIT!! En déchargement du "M

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à MER-CREDI le 3ème jour d'AOUT, pour la construction et l'achèvement des murs, de la Bibliothèque des Bâtiments du Parlement, Ottawa.

Plans et spécifications pourront être vus à ce bureau le et après le 20 courant, on les blancs de soumissions et autres informations pourront être obtenus.

Les noms de deux personnes solvables et responsables, consentant à se porter caution pour l'exécution complète du contrat, devront être attachés à chaque soumission.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune de ces soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 juillet 1870.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que les livres de cotisations pour les quartiers suivants de la cité de Québec, savoir :

ST. LOUIS, ST. ROCH, PALAIS, JACQUES-CARTIER, ST. PIERRE, ST. JEAN, CHAMPLAIN, MONTCALEM.

ont été déposés par les cotisants de la dite cité au bureau du soussigné, et que les dits livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jours, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Les personnes qui se croira lésées par quelque erreur faite au dit livre de cotisation devra porter plainte devant la Cour du Recorder, par écrit et sous serment porté soit devant un juge de paix ou devant un membre du Conseil de la Cité, ou devant le Greffier de la dite Cour.

La soumission doit être la plus basse et comprise les exactions jusqu'au sol solide, et la pose de tels lieux que la Corporation pourrât fournir à cet effet.

La Corporation ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions, et ne s'engage pas non plus de donner plus d'un mur à un même contracteur.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat. CHARLES BAILLAIRGE, Ingénieur de la Cité, Québec, 19 juillet 1870.—87

Collège Commercial de Montmagny. ENCOURAGEMENT qu'a en le soussigné depuis six ans qu'il a fondé cette maison, lui permet aujourd'hui de réduire le prix de la pension à \$8 par mois ou \$90 pour l'année au lieu de \$100.

L'enseignement est surtout commercial-anglais pour les sujets d'origine française et commerciale-française pour ceux d'origine anglaise. On donne une attention spéciale à l'enseignement de la langue anglaise, au calcul, à la Teneur de Livres et à former les élèves à une belle écriture.

La discipline et l'ordre sont le but constant de la surveillance active des professeurs et du Principal tout le long de l'expérience dans l'enseignement est bien connue.

Pour le prospectus, s'adresser au Principal à St. Thomas, Montmagny. C. DUPRESNE, Québec, 18 juillet 1870.—2m

AVIS PUBLIC.

CORPORATION DE LA CITE DE QUEBEC. Bureau du Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 18 Juillet 1870.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que les livres de cotisations pour les quartiers suivants de la cité de Québec, savoir :

ST. LOUIS, ST. ROCH, PALAIS, JACQUES-CARTIER, ST. PIERRE, ST. JEAN, CHAMPLAIN, MONTCALEM.

ont été déposés par les cotisants de la dite cité au bureau du soussigné, et que les dits livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jours, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Les personnes qui se croira lésées par quelque erreur faite au dit livre de cotisation devra porter plainte devant la Cour du Recorder, par écrit et sous serment porté soit devant un juge de paix ou devant un membre du Conseil de la Cité, ou devant le Greffier de la dite Cour.

La soumission doit être la plus basse et comprise les exactions jusqu'au sol solide, et la pose de tels lieux que la Corporation pourrât fournir à cet effet.

La Corporation ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions, et ne s'engage pas non plus de donner plus d'un mur à un même contracteur.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat. CHARLES BAILLAIRGE, Ingénieur de la Cité, Québec, 19 juillet 1870.—87

LA CIE. D'ASSURANCE LE HOME. CAPITAL PAYE \$500,000. DÉPÔT, OTTAWA 75,000.

D. R. SATTERLER, Président. S. L. TALCOTT, Vice-Président. DIRECTEURS: J. H. VAN-BUREN, New-York.

NOUVELLE IMPORTATION PHIL. BRUNETTE. No. 89, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

SERIE DE CONCERTS. MADAME DESSANE, Mlle. FISET et M. DESMAREZ ont l'honneur d'annoncer qu'ils partiront de Québec, LUNDI, 18 du courant, pour donner une série de Concerts dans les Paroisses anglaises.

MARCHANDISES SAUVETAGE. LES marchandises ci-dessous mentionnées seront livrées en vente au public, MARDI, le 23 JUILLET prochain, à 10 heures, au bureau de la Cité à l'Hôtel-de-Ville.

MARCHANDISES SAUVETAGE. 50 Pièces Drap Bleu. 200 " Drill en Coton. 300 " Coton Jaune. 250 " Indienne Bleue. 100 " Lustré Fleuri de Chine. 50 " Lustrings.

AMBROISE LAROCHE. VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Fleur, Grains, Provisions de toutes sortes. Il invite respectueusement le public à visiter son assortiment qui est de premier choix.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que les livres de cotisations pour les quartiers suivants de la cité de Québec, savoir :

Avis du Propriétaire de l'Usine aux Journaux.

J'AI le plaisir d'informer les propriétaires des Journaux, Manufactures, Éditions, etc., que je suis maintenant prêt à exécuter toute espèce d'ouvrages en fer, en fonte et en cuivre aux prix suivants, savoir :

Tout article tourné, plané et percé en fer, tel que arde de coches, poulies, etc., 7 cts par lb. Tout article de forge à 9 cts par lb.

MAISON A LOUER. ST. LAURENT, ISLE D'ORLEANS. UNE magnifique propriété, avec Hangar, Remise, Grange, etc., etc.

PARFUMERIE DE LUBIN. Jockey-Club.—Patchouly. Mille Fleurs.—Camélia. Mignonnette.—Muguet. Violettes.—Prince de Galles. Lilas.—Héliotrope.

ROBERT MORGAN, Marchand de Musique de S. A. R. le Prince Arthur. AGENT DES CÉLÈBRES MANUFACTURES DE PIANOS DE STEINWAY ET CHICKERING.

NOUVELLE LIGNE DE PASSAGERS ET DE FRET QUEBEC A NEW-YORK. Distance raccourcie de 75 milles en passant par la Ligne Ferree du Grand-Tronc et le "Connecticut River Railroad Line."

LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1870. OUVERT AU MONDE ENTIER! AURA LIEU en la Cité de Montréal.

NOUVELLE LIGNE DE COMMUNICATION DIRECTE PROVINCE DE QUEBEC ET LES ETATS-UNIS. Le complet de la Voie Ferree de la Vallée de Massawipic forme une route courte et directe communiquant avec les Etats-Unis par tous les points.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 3 et 4 du Chemin de Fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

AVIS. M. R. L. O. BERNIER N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

Acte de la Faillite 1869.

THEODORE LEFEBVRE dit BOULANGER, de Lévis, Failli. JE, soussigné, Wm. WALKER, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE LEON PINSONNAULT, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de THIVIERGE & FAUCHER, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOHN FALCK, Failli.

DE MENAGEMENT. MONTMINY & BRUNET.

ANNONCENT à leurs amis et au public qu'en conséquence de certains changements faits à leur nouveau magasin, ils ne transporteront leur établissement dans la rue St. Joseph qu'à la fin du présent mois.

Une réduction proportionnelle est faite sur toutes les autres étoffes à robes de qualité supérieure jusqu'à 3 chelines la verge, et sur tous les articles suivants :

Plumes, Fleurs, Rubans, Gants, Bas, Corsets, Mousseline à Rideaux, Damas, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Contrapèdes frapés, Draps superlins, Casimires, Tweeds Canadiens, Mérinos, Cobourg, Crêpe, Soie glacée noire, Soie Japonaise, etc.

Dissolution de Société. LA Société Commerciale qui a ci-devant existé entre MM. FRANCOIS SAUCIER ET PHILIPPE SAUCIER est dissoute ; le soussigné continue les affaires seul ; les dettes actives de la société doivent lui être payées.

CHATEAUX, Tissus de Laine. VENANT D'ETRE REÇUS. Chapeaux de paille pour Messieurs, Chapeaux de toile, Chapeaux de feutre.

ATTENTION. SACRIFICE ENORME. SACRIFICE ENORME. MARCHANDISES SEULES P. LEROSSIGNOL.

NOUVELLE LIGNE DE PASSAGERS ET DE FRET QUEBEC A NEW-YORK. Distance raccourcie de 75 milles en passant par la Ligne Ferree du Grand-Tronc et le "Connecticut River Railroad Line."

QUINCAILLERIE. LES soussignés ont maintenant en mains en quincaillerie, COUVERTURE ET ARGENTERIE.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés correspondants pour tout le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris.

GRAISSE OLEOCINEUSE. (LUBRICATING COMPOUND.)

Ce produit remplace avantageusement les Huiles d'Olive et autres pour les Machines, et plus durable à un tiers de prix. C'est la meilleure substance pour le graissage des roues du Chemin de Fer, Machines à Vapeur, les Moulins et pour les Essieux patentes de Voitures.

SEUL DÉPÔT À QUÉBEC. F. O. VALLERAND, No. 6, Côte Lamontagne. Québec, 18 mai 1870.

HUILE DE CHARBON. 60 QUARTS d'Huile de Charbon, d'une marque Supérieure, venant d'être reçus.

A vendre en Gros et en Détail, par F. O. VALLERAND, Québec, 18 mai 1870.

AVIS.

Les soussignés se retirant du commerce de bois, vendront toute la quantité de bois qu'ils ont en mains et qui consiste en planches de pin et d'épinette, mesurant depuis 3 pouces dans les parties non polies.

ARCHER & Cie. Québec, 25 avril 1870.

5,000 POCHEES.

A vendre par LORTIE & FRÈRE, Rue St. Paul, Quai Parent. Québec, 10 juin 1870.

PILULES DE BLANCARD.

L'ODORE FERRUGINEUX INALTERABLE. Sans Odeur, ni Saveur de Fer ou d'Iode.

TOUS les ouvrages de Médecine indiquent l'indure de fer contre les affections chlorotiques Scrofuleuses, Tuberculeuses, Palles couleurs, Humeurs froides, l'achisie, la Leucorrhée (certes Blanches), l'Aménorrhée, (menstruation nulle ou difficile), etc., c'est un excellent fortifiant pour les tempéraments Lymphatiques, faibles ou débilités.

JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 20 janv. 1870.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

L'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement, qui lui permettent d'augmenter considérablement son assortiment de

MARCHANDISES SÈCHES AU No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

On trouvera toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défier toute concurrence.

UN FONDS DE MAGASIN VALEUR DE \$30,000

Provenant d'une banqueroute et acheté à des conditions qui lui permettront de vendre à des prix plus bas que le cours ordinaire.

F. X. LEPAGE, St. Roch, Québec. Québec, 17 mars 1870.

M. G. SEIFERT

UN NOUVEL ASSORTIMENT DES CÉLÈBRES LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LOGNONS DE

LAZARUS, MORRIS & Cie.

OR, EN ARGENT, EN ÉCAILLE ET EN ACIER. Elles s'adaptent parfaitement et n'importe quelle vue.

Seul Agent à Québec: G. SEIFERT, Bijoutier, No. 27, Rue St. Jean, Québec. Québec, 20 sept. 1869.

LE GRAND DESIDERATUM. LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE

LES maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE, qui peut se placer dans n'importe quel endroit et n'occupe seulement un demi-pouce quand on ne s'en sert pas, et peut se transformer à volonté en Canapé, en Lit d'enfant. Prix \$2.50 et au-dessus.

WM. DRUM, Rue St. Paul, Québec. Québec, 20 sept. 1869.

CHEMIN A LISSES QUÉBEC. GOSFORD.

LOTS à bâtir, Points de Vue, à vendre dans le voisinage du Défilé du chemin Gosford dans le Township Gosford.

Un Moulin à Scie vient d'être achevé près du Terminal, où des ordres pour du bois, pouvant être livré ce printemps, seront ponctuellement exécutés.

Matériaux de toutes descriptions à bâtir que l'on peut se procurer sur les lieux. On peut avoir des informations relativement aux conditions, etc., en s'adressant à CYRILLE TESSIER, Notaire, No. 6, rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, J. AUGER, Notaire, rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 26 fév. 1870.

RHUM DE LA JAMAÏQUE. TONNES de Rhum Supérieur de la Jamaïque.

A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 17 juin 1870. FLEURI FLEUR!! A vendre par LORTIE & FRÈRE, Rue St. Paul, Quai Parent, Québec, 10 juin 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Table with columns: DIRECTION, MALLES, CLOTURE. Rows include destinations like OTTAWA, QUÉBEC, MONTRÉAL, and various local routes with departure times.

VENTE AU BON MARCHÉ

D'ARTICLES D'ÉPICERIES. VINS, Brandy, Gin, Thé Vert, Noix et Japon, Homards, Sardines, Huîtres en Canistres.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL.

CONFECTIONNÉE DES CEINTURES et COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, BOMMES pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

POUR LES ENFANTS ET LES MALADES. Nourriture Essentielle Concentrée

PRÉPARÉE PAR CHARLES MARTIN. APROUVÉE et hautement recommandée par un grand nombre des premiers Médecins et Professeurs de l'Université McGill.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre.

A reçu le PREMIER, le plus HAUT et le SEUL PRIX accordé aux MACHINES À COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT.

No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR.

Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que:

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES, Etc., Etc.

FACTUMS, Etc., Etc.

LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

GUIDE D'AFFAIRES. MCCORD & EVANTUREL, AVOCATS.

Bureau: No. 221, Côte de la Montagne. (Bloc Trucot), QUÉBEC. THOMAS MCCORD, F. E. ALF. EVANTUREL, L. L. B. Québec, 9 mai 1870.

GUIDE D'AFFAIRES. THS. JACOB LEPAGE, ARCHITECTE.

BUREAU de 9 heures à 5 heures, Rue et Faubourg St. Jean, No. 13 Pension, No. 56, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. Québec, 3 mai 1870.

ELZ. DÉRY, AVOCAT.

No. 35, rue Ste. Anne, vis-à-vis le Rond de Châtaignier, (Au lieu de l'ancien des Francs-Maçons.) A Lévis, de 4 h à 8 h. au lieu de 3 h à 9 h. P. M. Québec, 11 mai 1870.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT.

No. 35, Rue Ste. Anne, Haute-Ville, ET No. 12, RUE CRAIG, (DU POSTE), ST. ROCH, QUÉBEC. Québec, 22 sept. 1869.

Formation de Société.

LES soussignés se sont, dès ce jour, associés pour faire le commerce de Marchandises Sèches sous les noms et la raison sociale de GUAY & Cie. Québec, 31 mars 1870.

MARCHANDISES D'ETAPE ET DE FANTAISIE

Importées ce printemps et qu'ils laisseront A UNE BAGATELLE AU DESSUS DU PRIX COUTANT. Ils exhiberont aussi dans le courant de la semaine prochaine

Un lot choisi d'articles de Bonneterie, à l'usage des Dames, de Chapeaux et de Parasols.

Ils attirent spécialement l'attention des dames sur un assortiment peu considérable de Garures, Rubans, Dentelles, Fleurs et de Plumes Végétales, importés dernièrement, et achetés à bas compte et qu'ils vendront bien au-dessus du prix coutant.

CHAQUE ARTICLE EST GARANTI. PAS DE SECOND PRIX. GUAY & Cie., Québec, 25 avril 1870. No. 16, Rue la Fabrique, Haute-Ville.

MANUFACTURE CANADIENNE. F. GOURDEAU, MEUBLIER-BOURREUR, ESCALIER DE LA COTE D'ABRAHAM, ENTRE LA RUE ST. VALIER ET LA COTE D'ABRAHAM.

L'honneur de remercier ses pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il a prodigué dans ses ateliers tant par le choix de ses matériaux, que par ses ouvriers, il est maintenant ainsi que ses prix continuer à mériter une part du patronage public.

M. F. G. a le plaisir d'appeler l'attention du public sur le fait qu'il a meublé grand nombre des premiers salons de Québec et qu'un seul de ces salons suffit pour placer son établissement au premier rang, et le recommander au patronage du public. Il est en état de recevoir les commandes les plus importantes et les plus délicates à exécuter. Tous les trois mois il reçoit de Paris les cartes de meubles et d'appartement meublées dans les derniers goûts, style français. Ces cartes viennent de la célèbre maison de Gilmard & Cie.

N. B.—Il se charge aussi de garnir les maisons, tel que tisser, coudre et poser les Rideaux, Tapis et Prêlats, ainsi que poser les Corniches.—De plus, Matelas, Lits de Plume, Paillasses à Ressort et Paillasses Piquées, faites à l'ordre. Le tout sous le plus court délai.

Une visite dans les Ateliers est respectueusement sollicitée. Québec, 9 avril 1870. F. GOURDEAU.

AUX FERMIERS ET JARDINIERS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

Graines! Graines!!

LES soussigné vient de recevoir son assortiment ordinaire, considérable et varié de Graines des premières maisons Anglaises, Françaises et Américaines. Elles ont été choisies avec le plus grand soin possible et sont garanties provenant de la récolte de 1869. L'assortiment consiste en:

GRAINES DE JARDIN, Betterave rouge-sang, Fèves de toutes espèces, Choux de St. Denis Early York, Tête de Tambour, Plat Hollandais, A Pain de Sucre, Chou-fleur, Carotte, Céleri, Cresson, Cerfeuil, Concombre, Poireau, Laitue, Melon, Capucine, Panais, Persil, Pois de 40 jours, Bave Ronde et longue, Epinard, Navet, Tomate, Gros Oignon Rouge de Wethersfield, etc., etc.

GRAINES DE CHAMPS, Trèfle Rouge, Trèfle Blanc Hollandais, Graine de Mûle, Betterave de Champs, Patates d'avance. GRAINES POUR LES OISEAUX: Canari Anglais, Chanvre, Maw, Millet, Colza.

Des Catalogues sont fournis à demande à la Pharmacie de St. Roch. JOHN J. VELDON, Droguiste et Grainetier, Québec, 5 avril 1870. à l'Enseigne du Serpent d'Or, Rue St. Joseph, St. Roch.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS

LES soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de

Drogues fraîches, Médecines patentes, Françaises et Anglaises, Boies de Teinture et tous autres articles pour teindre, Parfumeries Françaises Anglaises, Broses à dents, Broses à ongles, Peignes fins en ivoire, Peignes en caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de fantaisie, Broses à cheveux, Broses à hardes, Peignes de corne, ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie

Un assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

Bettes-Raves rouges, Betteraves blanches, Carottes rouge-sang, Carottes longues orange, Carottes hâtives, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Carottes Anglaises, Gros Panais, Raves longues roses, Raves rondes roses, Raves noires, Vegetable Mar-den, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves d'été, Choux d'hiver, Choux à ramettes, Laitue blanche pomme, Melons brochés, Pois de jardins, Navets jaunes de Windsor, Fèves jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Oignons rouges, Sauge, Sarriette, Tabac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Tous ces articles sont de premier choix et à des prix qui défient toute compétition. Le soussigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses en général.

Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompt attention. COTIGNON.—Aux mêmes prix de Québec et argent comptant. ALFRED GIROUX, Pharmacien, Côte du Passage, No. 31, porte voisine de M. P. Bégin, Tanneur, Notre-Dame de Lévis, Québec-St. Québec, 19 août 1869.